

LETTRE D'INFORMATION JANVIER 2016

Bonjour à toutes et à tous!

Sommaire:

- * Blog et informations
- * Situation nivologique et sécurité
- * Formation des animateurs
- * Mini-séjour randonnée dans le Vercors
- * Autres séjours

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

*** Blog et informations**

Désormais la communication et l'information des adhérents passeront essentiellement par le blog. Le système « d'abonnement à la newsletter » permet, pour qui a fait la démarche de s'abonner, de recevoir directement les nouvelles sur sa messagerie personnelle. Pour inciter les abonnements, j'ai lancé un petit concours, qui permet à certains de gagner un petit cadeau. C'est ainsi que deux adhérents, Claudine Laurent-Guy et Pierre Lallemand, respectivement 100ème et 120ème abonnés, recevront un topo-guide de randonnée édité par la FFRandonnée. Le concours continue, on attend pour bientôt le 140ème abonné!! Alors, pour ceux qui n'auraient pas encore sauté le pas, allez-y, cliquez, mais choisissez le bon moment...!!!

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

*** Situation nivologique et sécurité**

L'actualité récente nous rappelle qu'en montagne hivernale il faut redoubler de prudence et ne pas s'engager n'importe où, n'importe quand! Les animateurs en charge des randonnées et les responsables de l'association sont très attentifs et consultent en permanence les bulletins météo et les bulletins des risques d'avalanche. En cas de doute, la randonnée sera modifiée, voire annulée. Les équipements de sécurité, les pack « DVA-pelle-sonde », seront emportés chaque fois que les itinéraires seront susceptibles de présenter des risques. L'association a beaucoup investi pour équiper un maximum de personnes. Actuellement il est possible d'équiper 29 personnes! Certains adhérents possèdent leurs propres matériels; je leur demande d'emporter systématiquement leurs équipements. Ces matériels sont onéreux, un pack coûte environ 250,00 euros! Prenez soin du matériel qui vous sera confié!

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

*** Formation des animateurs**

Les animateurs qui encadrent les randonnées sont tous « brevetés » par la FFRandonnée. Ils possèdent tous une qualification de base, qui peut être complétée par des modules additionnels de différents niveaux. C'est ainsi que le week-end dernier, trois d'entre-eux, Jean Luc Petit-Gas, Bertrand Mattéi et André Chareyre, ont suivi un stage « d'animateur en milieu nordique enneigé ». D'autres vont suivre dans le courant de l'année des modules de qualification montagne. Et de nouveaux candidats s'engagent dans le cursus de formation pour devenir animateurs. C'est ainsi que Jean Yves Goffi participera cette année à la formation d'animateur de premier niveau. Si d'autres parmi les randonneurs souhaitent aussi s'engager dans cette voie, qu'ils prennent contact avec moi sans tarder. Le premier module de formation se déroule les 22 et 23 avril. L'association prend en charge le financement de ces formations.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

*** Mini-séjour randonnée dans le Vercors**

Charles Massonnat organise un séjour dans le Vercors du mercredi 13 au samedi 16 juillet prochain. Dénommé « Les falaises du Vercors », ce séjour à caractère sportif (quatre jours de randonnée avec 900 à 1100m de dénivelé!), vous fera faire le Tour du Mont Aiguille, puis l'ascension du Grand Veymont. Ensuite, après un petit transfert en voiture et changement de vallée et de gîte, vous grimpez jusque sur les crêtes orientales du massif, à la Grande Moucherolle et au Pic Saint Michel. La notice d'information préalable et le bulletin d'inscription seront prochainement publiés sur le blog, dans les pages « Programmes » / « Week-ends et séjours ». Le nombre de place est limité à 16 personnes. Les inscriptions accompagnées du chèque d'acompte sont prises dès maintenant.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

*** Autres séjours**

Il reste encore des places pour les séjours « Malaucène » du 8 au 11 mai, « Barcelonnette – Haute Ubaye » du 20 au 27 août » et « Montgenèvre » du 27 août au 3 septembre.

Pour être en conformité avec le Code du Tourisme et les lois et règlements relatifs à l'organisation de voyages et de séjour, l'association va adhérer à un système de déclaration préalable en bénéficiant de l'extension de « l'immatriculation tourisme » de la FFRandonnée, via le comité départemental de la randonnée de la Savoie. Tous les documents relatifs aux séjours que l'on organisera, dès lors qu'ils comporteront plus de deux nuitées, seront conformes aux prescriptions de ces règlements. C'est pour cela qu'il vous sera demandé lors de l'établissement du bulletin d'inscription un certain nombre de renseignements personnels, qu'il conviendra de communiquer avec précision. L'adhésion à ce système permettra de pouvoir bénéficier d'une assurance « annulation – interruption de séjour », facultative, mais qui vous sera proposée systématiquement (obligation légale!) Une cotisation de quelques euros, proportionnelle au prix du voyage, sera également perçue pour le compte de la FFRandonnée, pour financer la garantie financière et la responsabilité civile professionnelle de la fédération. Elle sera intégrée dans le prix total du séjour.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

Allez, suivez moi...!!!!



A bientôt, sur les chemins, Pierre